

DEPARTEMENT
DU
VAL DE MARNE

COMMUNE DE BRY-SUR-MARNE

ARONDISSEMENT
DE NOGENT

EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 25 septembre, à 20h00, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le mardi 19 septembre 2023, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles ASLANGUL, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de Conseillers présents : 26

Étaient Présents :

M. Charles ASLANGUL, Maire
Monsieur Rodolphe CAMBRESY, Madame Véronique CHEVILLARD,
Monsieur Bruno POIGNANT, Madame Sylvie ROBY, Monsieur Christophe ARZANO, Madame Béatrice MAZZOCCHI, Monsieur Olivier ZANINETTI, Madame Virginie PRADAL, Monsieur Pierre LECLERC, Adjoints au Maire.
Monsieur Etienne RENAULT, Monsieur Jean-Antoine GALLEGRO, Madame Nicole BROCARD, Madame Armelle CASSE, Monsieur Didier SALAÜN, Madame Valérie RODD, Monsieur Laurent TULL, Madame Sandra CARVALHO, Madame Anne-Sophie DUGUAY, Monsieur Didier KHOURY, Monsieur Stefano TEILLET, Madame Sandrine LALANNE, Monsieur Robin ONGHENA, Madame Marilyne LANTRAIN, Monsieur Augustin KUNGA, Madame Djedjiga ISSAD, Conseillers municipaux.

Ont donné pouvoir :

Mme Chrystel DERAY à M. Rodolphe CAMBRESY.
Mme Rosa SAADI à Mme Véronique CHEVILLARD.
M. Julien PARFOND à Mme Sylvie ROBY.
M. Serge GODARD à M. Robin ONGHENA.
M. Vincent PINEL à Mme Sandrine LALANNE.

Absents excusés :

Absents :

M. BRAYARD Thierry, M. MAINGE Pascal.

Secrétaire de séance : Jean-Antoine GALLEGRO

2023DELIB0076 - APPROBATION DES CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION DES LOCAUX COMMUNAUX À TITRE GRATUIT ENTRE LES ASSOCIATIONS OU AUTRES ORGANISMES ET LA VILLE DE BRY-SUR-MARNE ANNÉE 2023-2024- AUTORISATION DU MAIRE DE SIGNER LESDITES CONVENTIONS

DELIBERATION

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités Territoriales,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,

Vu les projets de conventions annexés à la présente délibération, entre la commune de Bry-sur-Marne et les associations Bryardes, concernant la mise à disposition de locaux communaux à titre gracieux,

Vu l'avis de la Commission Vie Sociale Vie Associative, Santé, Senior, Handicap du 12 septembre 2023,

Considérant l'intérêt pour la commune de mettre à disposition des associations participant à l'animation de la vie locale des locaux à titre gratuit afin de leur permettre de mener leurs activités pour la saison 2023-2024,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal d'approuver les conventions de mises à dispositions de salles municipales à titre gratuit entre la Ville de Bry-sur-Marne et les associations et autres organismes concernées au titre de l'année scolaire 2023-2024,

Après en avoir délibéré, et par 31 voix pour

ARTICLE 1^{ER} : APPROUVE les projets de conventions ci-annexés relatifs à la mise à disposition de salles communales à titre gratuit pour des créneaux réguliers pour la saison 2023/2024, à intervenir entre la Commune et les associations ou autres organismes listés ci-dessous :

Nom association	Local mis à disposition
Bry Hochets	Salle polyvalente Château Lorentz
Le Petit coup de pouce	Des salles de classes dans l'école Paul Barilliet
Evasions Bryardes	La salle de réunion du Parc des sports
Prométhée	La salle du 1 ^{er} étage de la structure « Espace CO »
Little Pearls	La salle du château Lorenz et la salle René Decroix
Actions Sportives Bryarde	Gymnase Félix Faure
Aéro & Nautique Modèle Club	Gymnase Félix Faure, salle de la Garenne, bassin du Parc des Sports
Aïkido Club Perreuxien	Dojo René Decroix
Amicale Sportive Bryarde	Gymnase Félix Faure, terrain au Tennis Club
Association Sportive du collège H. Cahn	Gymnase Félix Faure, Gymnase Marie-Amélie Le Fur
Ascension Bryarde	Mur du Gymnase Marie-Amélie Le Fur
Bords de Marne Futsal	Gymnase Félix Faure, Gymnase Marie-Amélie Le Fur

Bry-sur-Marne Basket Club	Gymnase Marie-Amélie Le Fur
Bry Yogi	Salle de la Garenne, salle du Parc des Sports
Cercle Sportif de Badminton à Bry	Gymnase Félix Faure
Club Handball de Bry-sur-Marne	Gymnase Félix Faure
Confiance et Équilibre	Salle de la garenne
Escrime Club de Bry	Gymnase Marie-Amélie Le Fur
Étoile Bry Pétanque	Terrain du Square de Lattre de Tassigny
Éveil et Vous	Gymnase Marie-Amélie Le Fur
Football Club de Bry	Terrains du Parc des Sports
Le Foyer Le Relais	Gymnase Félix Faure
Gymnastique Bryarde	Gymnase Marie-Amélie Le Fur, Dojo R. Decroix, Salle de la Garenne, Salle R. Decroix
Karaté Club de Bry	Dojo René Decroix, salle du Parc des Sports
Koryo Taekwondo Hapkido Bry-sur-Marne	Préau école H. Cahn
Mölkky sur Marne	Terrain en schiste du Parc des Sports
Multi Activité Sportive de Bry	Gymnase Marie-Amélie Le Fur
PSCB Volley Ball	Gymnase Marie-Amélie Le Fur
PSCB Actigym	Gymnase Félix Faure, Dojo R. Decroix, salle de la Garenne
PSCB Cyclotourisme	Salle de La garenne
PSCB Gymnastique Sportive	Gymnase Marie-Amélie Le Fur
PSCB Judo/Jujit'su	Dojo René Decroix
PSCB Tennis de Table	Gymnase Marie-Amélie Le Fur
Sporting Club Athlétique de Bry sur Marne	Parc des Sports
TAO 94	Gymnase Marie-Amélie Le Fur, Dojo R. Decroix, Salle de la Garenne
Tennis Club de Bry	L'ensemble des installations du Tennis Club
Trust Yourself	Salle du Parc des Sports, Parc des Sports
Union Cycliste des Bords de Marne	Plateau extérieur du Gymnase Clémenceau et un local au Parc des Sports
Institut Saint Thomas de Villeneuve	Gymnase Félix Faure

Lycée International de l'Est Parisien	Parc des Sports
Bry Harmonie Orchestra	La salle du Château Lorenz
A'Bry Philo	La salle de la Garenne
Enchantées	La salle du Château Lorenz
Gaivota	La salle du Château Lorenz
Jazz'in Bry	La salle René Decroix, le Grand Salon Anne Robert Cambrésy, et la salle Beethoven de l'hôtel de Malestroit
Le Petit Théâtre de Bry	Une salle préfabriquée de la propriété Daguerre
Les Amis de Sun	La salle Chopin de l'Hôtel de Malestroit
Le Chœur de Malestroit	La salle René Decroix et le Grand Salon Anne Robert-Cambresy de l'Hôtel de Malestroit
Les Poulettes Bry'colent	La salle de réunion du Parc des Sports
Les Violons de Bry	La salle du Château Lorenz et les salles Schubert, Poulenc, Berlioz, Schumann, Rossini, Astaire ainsi que Bach de l'Hôtel de Malestroit
M-Théâtre	La salle René Decroix
Sweet Comédie	La salle de l'Hôtel de Ville, la salle René Decroix et la salle de la Garenne
Why notes	La salle du Château Lorenz
L'association « le bio AMAP'orte »	La salle René Decroix
L'association BRY ENTREPRISES	La salle de l'Hôtel de Ville
ABRY SOLID'R	La salle du Parc des Sports
LIONS CLUB	La salle de la Garenne et la salle polyvalente du rez de chaussée du Château Lorenz
Le Rayon de Soleil Bryard	La salle de la Garenne
Trott' autrement	La salle du Parc des Sports

ARTICLE 2 : APPROUVE les projets de conventions ci-annexés relatifs à la mise à disposition à titre exclusif et permanent de salles communales à titre gratuit pour la saison 2023/2024, à intervenir entre la Commune et les associations listées ci-dessous :

Nom association	Local mis à disposition
Le Rayon de Soleil Bryard	Des locaux situés au Château Lorenz
Bry Services Famille	Des locaux situés au 2ème étage du Château Lorenz
La Croix Rouge Française	Une partie du pavillon situé au 44 boulevard Galliéni à Bry sur Marne
Le ColiBry	Des locaux situés au rez-de-chaussée du 5 rue Félix Faure
L'Association Pour le Couple et l'Enfant en Val-de-Marne (APCE 94)	Pour leurs permanences qui se tiennent une fois par semaine, le lundi de 17h à 20h, et les 1ers et 3èmes vendredis de chaque mois dans la maison située à droite de l'entrée du Château Lorenz sis 11 av. G. Clemenceau
Evasions Bryardes	Un local (indépendant du château Lorenz) au 11 avenue Georges Clémenceau
Comité d'entente des anciens combattants et victimes de guerre de Bry-sur-Marne	La salle « Préfabriqué 1 » à la Villa Daguerre

ARTICLE 3 : AUTORISE le Maire à signer lesdites conventions ou tout document s'y rapportant dès que la présente délibération sera exécutoire.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Publiée le : 29 septembre 2023

Secrétaire de séance
Jean-Antoine GALLEGO



Pour copie conforme,
Le Registre dûment signé,
Charles ASLANGUL,

Maire de Bry-Sur-Marne

